

## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE BILLETTERIE**

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la vente de billetterie réalisée par l'Office de tourisme, c'est-à-dire aux ventes de billets datés ou valables pour une certaine période pour une prestation unique, ne constituant pas un forfait touristique, n'étant pas réservée par un groupe.

### **ARTICLE 1 : DESIGNATION DU VENDEUR**

Arcachon Expansion, assure la réservation et la vente de tous types de prestations, de loisirs et d'accueil d'intérêt général dans sa zone d'intervention. Forme juridique : EPIC-N° de SIRET : 439 504 960 00014 -APE 8413Z -N° Autorisation : IM033110025 Garantie Financière : Banque de France du Trésor Public -CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE AQUITAINE POITOU-CHARENTES -61 RUE DU CHÂTEAU D'EAU, 33076 BORDEAUX, France SMACL ASSURANCES-141 AVENUE SALVADOR ALLENDE, 79031 NIORT CEDEX 9, France.

### **ARTICLE 2 : INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES**

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande et/ou à la conclusion du contrat, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes conditions générales et particulières de vente et de toutes les informations listées à l'article L. 221-5 du code de la consommation ainsi qu'à l'article R. 211-4 du code du tourisme.

### **ARTICLE 2 : PRIX**

Les prix sont publiés en € TTC par personne. Ces prix ne comprennent pas l'acheminement, le transport sur place, la taxe de séjour, les dépenses à caractère personnel, ou tout autre prestation non précisée.

### **ARTICLE 3 : RESERVATION ET REGLEMENT**

La réservation des billets peut s'effectuer en ligne, au comptoir ou à distance.

*Réservations opérées par différents opérateurs Weelagin, Billet web, régiondo, sirus...*

Pour les places réservées par téléphone, l'option est valable 6 jours. Passé ce délai, si le chèque correspondant n'est pas parvenu à l'office de tourisme, l'option s'annulera automatiquement.

L'option ne sera validée qu'après réception de du chèque. Les places attribuées à réception du chèque correspondent à la catégorie de places demandée. En revanche, il est possible que ces places, en fonction des disponibilités soient séparées.

### **ARTICLE 4 : PAIEMENT**

Office de Tourisme d'Arcachon - MA.AT - Esplanade Georges Pompidou - 22 boulevard général Leclerc – BP 151  
– 33311 ARCACHON CEDEX

<http://www.arcachon.fr>

Immatriculation ATOUT France : N° IM033110025

SIRET 439 504 960 00014 APE 8413Z

Tél. 00 33 5 56 22 47 51 – Mail : reservation@arcachon.com

Le paiement de la totalité du prix du billet est exigé pour confirmer la réservation.

#### **ARTICLE 5 : ABSENCE DE DROIT DE RETRACTATION**

L'article L. 221-28 du code de la consommation dispose que le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de prestations de services d'hébergement, autres que d'hébergement résidentiel, de services de transport de biens, de locations de voiture, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée.

L'Office de tourisme se prévaut de cette absence de droit de rétractation et indique que pour toutes les prestations entrant dans le champ d'application de l'article L. 221-28 ou L. 221-2 du code de la consommation, **le Client ne disposera d'aucun droit de rétractation.**

#### **ARTICLE 6 : MODIFICATION OU INTERRUPTION DE LA PRESTATION**

##### *6.1. COVID 19 ou contexte sanitaire*

La pandémie de COVID 19 peut conduire à l'application de règles indépendantes de la volonté de l'office de tourisme et entravant les prestations. Ces obstacles réglementaires à l'exécution à la date prévue suspendent de plein droit les obligations de l'office de tourisme et le dégagent de toute responsabilité ou dommage pouvant en résulter.

Dans le cas où la prestation est rendue impossible à raison notamment des restrictions imposées par le gouvernement, la responsabilité de l'office de tourisme ne peut être engagée.

Le Client aura la faculté de solliciter l'annulation du billet en adressant à l'office de tourisme une lettre recommandée avec AR ou conviendra d'un report à une date ultérieure en fonction des disponibilités des prestataires.

Le client ne peut solliciter l'annulation ou le report si la réglementation en vigueur ne rend pas impossible la réalisation de la prestation ou alors selon les conditions prévues au cas général d'annulation.

##### *6.2 Modification ou interruption ou annulation de la prestation du fait du client*

Le client a la possibilité d'annuler le billet à tout moment.

En revanche, l'Office de tourisme est en droit d'appliquer une retenue de 100% du prix du billet et ne procédera donc à aucun remboursement.

Les changements de dates et de prestations sont accordés en fonction des places disponibles.

En cas de prestation moins onéreuse, la différence ne peut être remboursée.

En cas de prestation plus onéreuse, le client devra régler la différence.

L'Office de tourisme devra être en possession des billets pour accepter les échanges.

Frais d'échange par place : 1 €.

La revente des billets est interdite (loi du 19 juin 1919).

Un billet ne peut être remboursé même en cas de perte ou de vol, ni repris, ni échangé sauf en cas d'annulation d'un spectacle.

##### *6.2 : Modification ou annulation de la prestation du fait du vendeur*

Dans le cas où le programme serait modifié sur des éléments essentiels avant son commencement, du fait d'Arcachon Expansion, le client peut après en avoir été averti par courrier : soit mettre fin à sa réservation et récupérer l'intégralité des sommes versées : soit accepter de participer au programme

Office de Tourisme d'Arcachon - MA.AT - Esplanade Georges Pompidou - 22 boulevard général Leclerc – BP 151  
– 33311 ARCACHON CEDEX

<http://www.arcachon.fr>

Immatriculation ATOUT France : N° IM033110025

SIRET 439 504 960 00014 APE 8413Z

Tél. 00 33 5 56 22 47 51 – Mail : reservation@arcachon.com

modifié. L'acceptation sera reconnue d'office, si le client ne s'est pas manifesté par écrit sous 48h ouvrées. Arcachon Expansion en accord avec le prestataire se réserve le droit d'annuler ou de modifier toute prestation susceptible de mettre en danger la sécurité du client du fait d'évènements indépendants de sa volonté (tempête, violentes intempéries etc.).

Le vendeur a la possibilité de résilier le contrat à tout moment, avant le début de la prestation.

Le Client aura droit à une indemnisation supplémentaire, qui correspond à celle qu'aurait dû supporter le vendeur si la résiliation du contrat était intervenue du fait du Client, dans le cadre de l'article 6.2 des présentes conditions générales de vente.

Toutefois, le vendeur ne sera redevable d'aucune indemnisation supplémentaire, si la résiliation du contrat intervient dans les deux cas suivants :

1) Le nombre de personnes inscrites pour la prestation est inférieur au nombre minimal indiqué dans le contrat. Dans ce cas, il notifie par courriel ou par courrier la résiliation du contrat au Client dans le délai fixé par le contrat, au plus tard quarante-huit heures avant le début de la prestation.

2) le vendeur est empêché d'exécuter le contrat en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables. Dans ce cas, le vendeur notifie par courriel ou par tout écrit la résiliation du contrat au voyageur dans les meilleurs délais avant le début du voyage ou du séjour.

### *6.3. Modification ou annulation d'un billet de spectacle*

En cas d'annulation du spectacle, seul le prix du billet sera remboursé. Ce remboursement n'interviendra qu'en faveur de l'acquéreur initial contre remise du billet. Dans tous les cas, aucun frais de quelque nature que ce soit, ne sera remboursé ou dédommagé par l'Office de tourisme.

Les modifications du programme ou de la distribution, comme l'interruption du spectacle au-delà de la moitié de sa durée ne peuvent donner lieu à remboursement.

Un billet ne peut également être revendu à un prix supérieur à celui porté au recto dudit billet.

Aucun duplicata du billet ne pourra être délivré y compris en cas de perte ou de vol.

Lors du contrôle à l'entrée du lieu de l'événement, une pièce d'identité, avec photo, en cours de validité pourra vous être demandée et elle devra correspondre au nom inscrit sur le billet si celui-ci est nominatif.

À l'annonce de l'annulation ou d'une modification de date, d'horaire ou de lieu d'un spectacle pour lequel vous avez réservé des places, vous acceptez qu'Arcachon Expansion dans la mesure du possible, lorsqu'elle aura elle-même été prévenue par l'organisateur, puisse utiliser les coordonnées que vous avez saisies lors de la réservation pour vous tenir informés de la marche à suivre.

Le client est invité en tout état de cause à vérifier 24 heures avant la prestation que celle-ci est bien maintenue sans modification, par téléphone au 05.57.52.97.97, ou dans l'un des points de vente.

En cas d'annulation du spectacle le client dispose d'un délai 4 mois à compter de la date d'annulation pour obtenir son remboursement, en retournant les billets à : ARCACHON EXPANSION Service Billetterie – BP 151 – 33311 ARCACHON Cedex. L'Office de tourisme conseille au client de les retourner par courrier recommandé afin de conserver une trace de l'envoi. Le client peut également se présenter au guichet de la billetterie à l'Office de Tourisme d'Arcachon muni de ses billets pour le remboursement.

## **ARTICLE 7 : RESPONSABILITE / ASSURANCE**

### *7.1. Responsabilité de plein droit*

Office de Tourisme d'Arcachon - MA.AT - Esplanade Georges Pompidou - 22 boulevard général Leclerc – BP 151 – 33311 ARCACHON CEDEX

<http://www.arcachon.fr>

Immatriculation ATOUT France : N° IM033110025

SIRET 439 504 960 00014 APE 8413Z

Tél. 00 33 5 56 22 47 51 – Mail : reservation@arcachon.com

Hors vente de ses produits boutique et du spectacle vivant, Arcachon Expansion est responsable de plein droit des prestations touristiques contractées dans le cadre des présentes conditions générales de vente.

Arcachon Expansion peut toutefois s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que le dommage est imputable soit au Client, soit à un tiers étranger à la fourniture des services de voyage compris dans le contrat, soit à des circonstances exceptionnelles et inévitables. L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat conformément à l'article L. 211-16.

#### *7.2. Limitation de la responsabilité de l'Office de tourisme*

Conformément à l'article L 211-17, IV du code du tourisme, le montant des éventuels dommages-intérêts que l'Office de tourisme serait condamné à verser au Client pour quelque cause que ce soit, sera limité à trois fois le prix total hors taxes des prestations, à l'exception des préjudices corporels et des dommages causés intentionnellement ou par négligence.

#### *7.3 Circonstances exceptionnelles et inévitables*

Tout évènement qui crée une situation échappant au contrôle du professionnel comme du voyageur et dont les conséquences n'auraient pas pu être évitées même si toutes les mesures avaient été prises empêchant ainsi l'exécution dans des conditions normales de leurs obligations, sont considérées comme des causes d'exonération des obligations des parties et entraînent leur suspension.

### **ARTICLE 8 : RECLAMATIONS**

Toute réclamation relative à l'inexécution ou à la mauvaise exécution du contrat doit être adressée à Arcachon Expansion, de préférence dans les plus brefs délais, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le Client peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage sur le site suivant : <https://www.mtv.travel/> ou à MTV Médiation tourisme voyage, BP 80 303 - 75 823 Paris Cedex 17 dans le cas où la réponse apportée par Arcachon Expansion au client sur sa réclamation soit jugée insuffisante ou restée sans réponse au bout de 60 jours.

### **ARTICLE 9 : AIDE AU VOYAGEUR**

L'Office de tourisme est responsable de la bonne exécution des prestations prévues au contrat. Dans ce cadre, si le Client est confronté à des difficultés, l'Office de tourisme apportera dans les meilleurs délais une aide appropriée, eu égard aux circonstances de l'espèce.

L'Office de tourisme sera en droit de facturer un prix raisonnable pour cette aide si cette difficulté est causée de façon intentionnelle par le voyageur ou par sa négligence. Le prix facturé ne dépassera pas les coûts réels supportés par l'organisateur ou le détaillant.

### **ARTICLE 10 : RGPD**

#### *Article 10.1. Données collectées*

Dans le cadre de son activité, le Vendeur met en œuvre et exploite des traitements de données à caractère personnel relatifs aux Clients et aux Bénéficiaires.

Office de Tourisme d'Arcachon - MA.AT - Esplanade Georges Pompidou - 22 boulevard général Leclerc – BP 151  
– 33311 ARCACHON CEDEX

<http://www.arcachon.fr>

Immatriculation ATOUT France : N° IM033110025

SIRET 439 504 960 00014 APE 8413Z

Tél. 00 33 5 56 22 47 51 – Mail : [reservation@arcachon.com](mailto:reservation@arcachon.com)

A ce titre, le vendeur collecte les données à caractère personnel suivantes : prénom, nom, civilité, adresse postale, adresse courriel, numéros de téléphone, composition de la famille, particularités notées au contrat, modalités de paiement.

#### *Article 10.2. But poursuivi*

La collecte de ces données personnelles est indispensable à l'exécution contractuelle et en cas de refus de les communiquer, le Client s'expose à des difficultés d'exécution de la prestation qui ne pourront donner lieu à l'engagement de la responsabilité de Arcachon tourisme.

Ces données à caractère personnel sont collectées dans le but exclusif d'assurer la gestion de la Clientèle du Vendeur dans le cadre de la conclusion du contrat et de son exécution, sur la base du consentement du client. Elles ne sont utilisées que pour les finalités auxquelles le Client a consenti.

Plus précisément, les finalités sont les suivantes :

- Identification des personnes utilisant et/ou réservant les prestations
- Formalisation de la relation contractuelle
- Réalisation des prestations réservées auprès d'Arcachon tourisme
- Gestion des contrats et réservation (notamment répartition des chambres, gestion des déplacements)
- Communication aux partenaires en vue de la réalisation des prestations par les partenaires concernés
- Comptabilité notamment gestion des comptes clients et suivi de la relation client
- Traitement des opérations relatives à la gestion clients
- Communications commerciales et prospection, animation.

#### *Article 10.3. Personnes autorisées à accéder aux données*

Les personnes autorisées à accéder aux données collectées au sein de l'Office de tourisme sont les suivantes : les salariés de l'Office de tourisme et ses partenaires intervenant sur les prestations sollicitées par le Client, et le cas échéant, les prestataires sous-traitants de l'Office de tourisme participant à la réalisation et/ou l'administration des prestations et étant amené à intervenir à ce titre sur les traitements, étant alors précisé qu'en pareille hypothèse, qu'il s'agisse de partenaires ou de sous-traitant, cela est effectué dans le respect de la réglementation en vigueur.

#### *Article 10.4. Conservation des données*

Ces données à caractère personnel collectées sont conservées pendant la durée de conservation légale relative à la finalité du traitement et au plus pendant 5 ans.

Les données à caractère personnel relatives à la carte bancaire du Client sont conservées exclusivement dans le délai nécessaire pour la réalisation de la transaction.

Les données à caractère personnel relatives à un prospect qui ne conclurait pas de contrat de réservation avec l'Office de tourisme sont conservées pendant une durée de 6 mois à compter de leur collecte

Les données à caractère personnel nécessaires à l'expédition de la newsletter sont conservées tout le temps où le client ne se désinscrit pas.

L'Office de tourisme met en œuvre des mesures organisationnelles, techniques, logicielles et physiques en matière de sécurité du numérique pour protéger les données personnelles contre les altérations, destructions et accès non autorisés. Toutefois, il est à signaler qu'Internet n'est pas un environnement complètement sécurisé et l'Office de tourisme ne peut pas garantir la sécurité de la transmission ou du stockage des informations sur Internet.

L'Office de tourisme a formalisé les droits et les obligations des Clients et Bénéficiaires au regard du traitement de leurs données à caractère personnel au sein d'un document appelé Politique de confidentialité ou RGPD, accessible à l'adresse suivante : <https://www.cnil.fr/fr/quelles-formalites->

Office de Tourisme d'Arcachon - MA.AT - Esplanade Georges Pompidou - 22 boulevard général Leclerc – BP 151  
– 33311 ARCACHON CEDEX

<http://www.arcachon.fr>

Immatriculation ATOUT France : N° IM033110025

SIRET 439 504 960 00014 APE 8413Z

Tél. 00 33 5 56 22 47 51 – Mail : reservation@arcachon.com

[pour-les-traitements-de-donnees-de-sante-caractere-personnel](#). et sur demande auprès du l'Office de tourisme.

#### *Article 10.5. Droits du titulaire des données collectées*

En application de la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, chaque utilisateur dispose d'un droit d'interrogation, d'accès, de modification, d'opposition et de rectification, pour des motifs légitimes, à la collecte et au traitement de ses données à caractère personnel. Il est possible de demander à ce que ces données soient rectifiées, complétées, clarifiées, mises à jour ou effacées.

Ces droits peuvent être exercés en écrivant un courrier signé au responsable de traitement des données, à l'Office de tourisme, à l'adresse précisée en en-tête des présentes et en joignant à votre demande une copie de votre pièce d'identité.

À tout moment, le Client peut introduire une réclamation auprès de la CNIL selon les modalités indiquées sur son site Internet (<https://www.cnil.fr>).

### **ARTICLE 11 : CONDITIONS D'ACCES AUX SALLES**

Chaque personne accédant à une représentation payante ou gratuite doit être munie d'un billet et ceci quel que soit son âge.

### **ARTICLE 12 : ENFANTS**

En fonction des spectacles, l'accès à la salle aux enfants de -10 ans peut être refusé pour des raisons de sécurité, de contenu ou de durée.

Les mineurs de -16 ans doivent être obligatoirement accompagnés.

Les enfants, même en bas âge, doivent occuper un siège et ne pas être sur les genoux des parents.

### **ARTICLE 13 : ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

La salle est accessible par un ascenseur.

Le Théâtre Olympia vous permet d'assister aux représentations dans les meilleures conditions, Merci de nous informer de votre venue par téléphone ou par mail [billetterie@arcachon.com](mailto:billetterie@arcachon.com),

L'accès des fauteuils se fait en façade au Théâtre Olympia,

Le Théâtre Olympia peut accueillir jusqu'à 6 fauteuils roulants et dispose d'un ascenseur desservant l'ensemble des niveaux.

Renseignements au 05.57.52.97.75 du lundi au samedi de 9h à 17h30.

### **ARTICLE 14 : RETARD**

Les prestations commencent à l'heure. Concernant les spectacles, les portes de la salle sont fermées dès le lever de rideau.

Cinq minutes avant le début de la représentation, les places numérotées ne sont plus garanties.

Les spectateurs retardataires ne peuvent prétendre à des places réservées et ne sont introduits dans la salle qu'à l'interruption du spectacle, en fonction de l'accessibilité et de la disponibilité.

### **ARTICLE 15 : BILLETS ET DUPLICATA**

Office de Tourisme d'Arcachon - MA.AT - Esplanade Georges Pompidou - 22 boulevard général Leclerc – BP 151  
– 33311 ARCACHON CEDEX

<http://www.arcachon.fr>

Immatriculation ATOUT France : N° IM033110025

SIRET 439 504 960 00014 APE 8413Z

Tél. 00 33 5 56 22 47 51 – Mail : [reservation@arcachon.com](mailto:reservation@arcachon.com)

Les billets sont reçus par l'acheteur sur l'adresse mail donnée lors de l'achat, remis au comptoir ou envoyés par courrier. Dans le cas d'un achat en ligne, ils peuvent être imprimés sur papier ou sur smartphone.

Les billets sont uniquement valables pour la prestation réservée, et à la date et l'heure précisées. Ils doivent être présentés à l'arrivée, et conservés pendant la durée de présence sur le lieu de la prestation. L'accès à la prestation n'est plus garanti après l'heure de début indiquée et ne donne droit à aucun remboursement.

Lors du contrôle à l'entrée de certaines prestations, une pièce d'identité, en cours de validité pourra vous être demandée. Elle devra correspondre au nom inscrit sur le billet si celui-ci est nominatif.

Les utilisateurs se présentant sans billet, se verront refuser l'accès à la prestation (même les participants à titre gratuit, ou les jeunes enfants, qui doivent avoir été signalés lors de la réservation).

Billet perdu, oublié ou volé : aucun duplicata ne sera délivré sur les séances en placement libre.

Pour les séances numérotées, les duplicatas ne seront délivrés que le jour de la représentation ; 45 minutes avant la représentation au guichet.

#### **ARTICLE 16 : AVERTISSEMENTS**

- Toute sortie de la salle lors d'une représentation est considérée comme définitive.
- Il est interdit de photographier, de filmer ou d'enregistrer. Les téléphones portables et les montres doivent être éteints.
- Il est formellement interdit de fumer.
- La restauration se fait uniquement dans les parties réservées à cet effet.
- Les sacs, parapluies et objets volumineux sont interdits dans la salle.
- Les vestiaires sont gratuits.

#### **ARTICLE 17 : CESSION DU BILLET**

Le Client a la possibilité de céder son billet à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer la prestation, tant qu'elle n'a pas débuté. Le Client ne peut céder son contrat qu'à la condition d'informer l'Office de tourisme de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début de la prestation. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable de l'organisateur.

Le client cédant et le cessionnaire sont solidairement responsables du paiement du solde du prix et des frais supplémentaires éventuels que la cession pourrait engendrer.

\*\*\*

Office de Tourisme d'Arcachon - MA.AT - Esplanade Georges Pompidou - 22 boulevard général Leclerc – BP 151  
– 33311 ARCACHON CEDEX

<http://www.arcachon.fr>

Immatriculation ATOUT France : N° IM033110025

SIRET 439 504 960 00014 APE 8413Z

Tél. 00 33 5 56 22 47 51 – Mail : reservation@arcachon.com

## **CONDITIONS PARTICULIERE DE VENTE**

### **« DINNER IN THE SKY »**

Les présentes conditions particulières de vente s'appliquent à la vente de billets pour la prestation « *Dinner in the sky* » et vendus par l'Office de tourisme, c'est-à-dire aux ventes de billets datés ou valables pour cette prestation unique, ne constituant pas un forfait touristique, n'étant pas réservée par un groupe.

Ces conditions particulières de vente viennent compléter les conditions générales de vente applicable à la vente de billetterie par Arcachon Expansion et s'appliquent prioritairement pour les sujets abordés. Elles s'appliquent à toutes les ventes conclues sur le site internet [www.arcachon.com](http://www.arcachon.com), [www.billetweb.fr](http://www.billetweb.fr), et dans le bureau d'information : Office de tourisme, MAAT, esplanade Pompidou, 22 boulevard Général Leclerc, 33120 ARCACHON.

#### **ARTICLE 1 : BILLETS**

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales et particulières de vente et les avoir acceptées avant sa réservation et la conclusion du contrat d'achat.

Un mail de confirmation contenant une confirmation d'achat et ainsi que les billets sera envoyé au Client après son achat.

L'accès à l'expérience sera autorisé uniquement sur présentation du billet accompagné d'une pièce d'identité avec photo. La suppression de toute partie, la modification ou la dégradation du billet rendra ce dernier invalide. Aucun duplicata du billet ne pourra être délivré y compris en cas de perte ou de vol.

Le Client s'engage à respecter la date et les horaires indiquées sur son billet pour accéder à l'expérience. Le billet n'est valable pour qu'un seul repas. Aucun remboursement ne pourra être octroyé en cas de non-présence ou d'arrivée tardive à l'accueil. En effet, en cas de retard à l'arrivée d'un ou plusieurs participants alors que la plate-forme a déjà été levée, l'Organisateur n'abaissera pas la plate-forme et les places seront annulée automatiquement, sans aucun remboursement.

Il est conseillé d'arriver 1 heure avant l'heure prévue indiquée sur le billet, l'accès à la prestation est garanti jusqu'à 15 minutes avant le début de l'expérience. Au-delà de ce délai, le billet peut être annulé, sans aucun remboursement.

La prestation dure en tout 90 minutes pour les déjeuners et dîners (15 min pour l'expérience de la ceinture et de la sécurité, 90 min d'expérience dans le ciel et 15 min de détachement de la ceinture au sol) et 45 minutes d'expérience dans le ciel pour les dégustations.

Office de Tourisme d'Arcachon - MA.AT - Esplanade Georges Pompidou - 22 boulevard général Leclerc – BP 151  
– 33311 ARCACHON CEDEX

<http://www.arcachon.fr>

Immatriculation ATOUT France : N° IM033110025

SIRET 439 504 960 00014 APE 8413Z

Tél. 00 33 5 56 22 47 51 – Mail : [reservation@arcachon.com](mailto:reservation@arcachon.com)



## **ARTICLE 2 : CONDITIONS D'ACCES A LA PRESTATION**

**Les participants doivent se conformer aux consignes données par l'Organisateur, le personnel et les stewards en service.**

L'événement consiste à un déjeuner, un dîner ou une dégustation qui, si les conditions climatiques le permettent et s'il n'y a pas d'obstacle administratif de dernière minute (manifestation, sécurité, etc...) se déroulera autour d'une table de 22 participants élevée dans les airs à plusieurs dizaines de mètres. La participation à l'expérience peut déclencher des sensations fortes chez certaines personnes, les participants s'engagent à ne pas faire l'objet d'une contre-indication médicale pour participer à l'expérience. En cas de doute, nous vous invitons à consulter votre médecin.

Les mineurs doivent être accompagnés d'une personne majeure.

Il faut mesurer minimum 1m10 et peser au maximum 150kg pour pouvoir accéder à la prestation.

Il est conseillé de s'habiller en fonction de la météo. Veuillez noter qu'à 50 mètres de hauteur, le vent peut être plus fort et la température peut être plus basse que d'habitude. Une fois que la plate-forme est levée par l'Organisateur elle ne redescendra qu'à la fin du repas ou de la dégustation.

Pendant le repas, les participants sont harnachés et ne pourront quitter leur place pendant le temps de l'expérience. Les personnes sujettes aux vertiges ou devant se déplacer à intervalles de moins de 2 heures ne peuvent avoir accès à la nacelle.

Les menus préparés et servis par les Chefs sont des menus surprises. L'Organisateur ne peut garantir que les chefs et restaurants participants prépareront des plats sans allergènes courants, tels que les noix, les produits laitiers, le gluten, etc. Si vous avez des allergies alimentaires, merci de nous envoyer un mail à [sandra.talon@arcachon.com](mailto:sandra.talon@arcachon.com).

L'Organisateur se réserve le droit de remplacer le menu d'un chef par un des autres chef partenaire en cas d'indisponibilité.

## **ARTICLE 3 : MODIFICATIONS APPORTEES A L'EVENEMENT**

L'Organisateur peut reporter, retarder, annuler, interrompre ou arrêter l'événement en raison de conditions météorologiques défavorables, de situations dangereuses ou de toute autre cause échappant à son contrôle raisonnable. Le cas échéant l'Office de tourisme remboursera le prix du billet au Client mais ne pourra être tenu responsable des frais engagés par le Client pour le déplacement et/ou l'hébergement.

En cas d'annulation ou de modification de date ou d'horaire pour lequel un Client a réservé des places, vous acceptez qu'Arcachon Expansion, dans la mesure du possible, lorsqu'elle aura elle-même été prévenue par l'Organisateur, puisse utiliser les coordonnées que vous avez saisies lors de la réservation pour vous tenir informés de la marche à suivre.

– 33311 ARCACHON CEDEX

<http://www.arcachon.fr>

Immatriculation ATOUT France : N° IM033110025

SIRET 439 504 960 00014 APE 8413Z

Tél. 00 33 5 56 22 47 51 – Mail : [reservation@arcachon.com](mailto:reservation@arcachon.com)

#### **ARTICLE 4 : EXCLUSION DES PARTICIPANTS**

L'Organisateur se réserve le droit de refuser une personne et de lui demander de quitter le lieu à tout moment pour tout motif raisonnable et peut prendre toute mesure appropriée pour faire respecter ce droit et pour assurer la sécurité de l'ensemble des participants à la prestation.

A titre d'exemple, l'Organisateur peut exclure toute personne qui :

- s'est comporté d'une manière qui, de l'avis raisonnable de l'Organisateur, a ou est susceptible d'affecter le plaisir et la sécurité des autres Clients ; ou
- utilise des propos ou un comportement menaçants, abusifs ou insultants ou provoque ou se comporte de quelque manière que ce soit d'une manière susceptible de troubler la paix des autres Clients ; ou
- de l'avis raisonnable de l'Organisateur, un Client agit sous l'influence de l'alcool ou de la drogue.

Aucun remboursement ne sera accordé aux personnes qui se sont vu refuser l'entrée ou être expulsées en raison de leur propre comportement, comme suggéré dans les exemples ci-dessus.

#### **ARTICLE 5 : ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

L'accès aux personnes à mobilité réduite est autorisé sous réserve de l'accord des personnes en charge de la sécurité sur la nacelle.

Nous vous invitons donc à contacter l'Office de tourisme en cas de difficulté de mouvement afin de déterminer s'il est possible pour les personnes concernées de participer à l'expérience.

#### **ARTICLE 6 : SECURITE**

En cas de conditions météorologiques défavorables, l'Organisateur se réserve le droit de retarder la session de restauration avec un retard maximum de 1 heure sans remboursement. Si les conditions météorologiques ne s'améliorent pas, la séance de restauration sera annulée et vous recevrez un remboursement complet.

Il est fortement conseillé d'éviter de porter des chaussures ouvertes ou sans lacets le jour de l'événement.

Les ceintures de sécurité sont une protection, il est strictement interdit de les détacher

Il est strictement interdit de jeter quoi que ce soit de la table. Le non-respect de cette condition entraînera l'expulsion sans qu'aucun remboursement ne soit accordé.

Il est strictement interdit de fumer pendant la prestation « *Dinner in the Sky* ». Le non-respect de cette condition entraînera l'expulsion sans qu'aucun remboursement ne soit accordé.

Les sacs, parapluies et objets volumineux sont interdits dans la nacelle et aucune consigne n'est prévue sur place pour y déposer vos effets personnels.

Office de Tourisme d'Arcachon - MA.AT - Esplanade Georges Pompidou - 22 boulevard général Leclerc – BP 151  
– 33311 ARCACHON CEDEX

<http://www.arcachon.fr>

Immatriculation ATOUR France : N° IM033110025

SIRET 439 504 960 00014 APE 8413Z

Tél. 00 33 5 56 22 47 51 – Mail : reservation@arcachon.com

Seuls les petits objets tels que les téléphones portables ou les appareils photo seront autorisés à être apportés à la table pendant prestation. Il est de votre responsabilité de les garder en sécurité lors du déroulement de la prestation.

L'Organisateur ne peut être tenu responsable des dommages ou de la perte de vos objets en cas d'imprudence de la part des participants.

Les participants sont tenus de respecter et d'obéir à toutes les instructions données par le personnel de « *Dinner in the Sky* ».

Les éléments suivants ne sont pas autorisés :

- animaux,
- nourriture et boisson (autre que ceux qui est prévues par l'organisation),
- bouteilles, canettes ou récipients en verre,
- tout article pouvant être interprété comme une arme potentielle, y compris des objets tranchants ou pointus (par exemple des couteaux),
- toutes substances illicites,
- appareils d'enregistrement professionnels/commerciaux.

**Il est par ailleurs strictement interdit de toucher à tout appareil ou machine en fonctionnement.**

#### **ARTICLE 7 : DROIT A L'IMAGE**

L'Organisateur peut être amené à prendre des photographies ou vidéos sur lesquelles les participants apparaissent. En acceptant les présentes conditions particulières de vente, le Client autorise sans réserve l'Organisateur à capter son image et à disposer des photographies et autres images fixes le représentant et réalisées lors de l'exécution de la Prestation.

Les images pourront être exploitées et utilisées directement par le l'Organisateur sous toute forme et tout support, dans le monde entier, pendant dix ans et à titre gratuit.

L'Organisateur s'interdit toutefois de procéder à une commercialisation des photographies et vidéos et à procéder à une exploitation susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation du Client ou des participants.

Tout participant souhaitant ne pas être photographié ou diffusé doit informer par écrit l'Office de tourisme de ses intentions et joindre sa photographie préalablement avant le début de la prestation. L'Organisateur utilisera la photo à des fins d'identification et la gardera confidentielle.

Office de Tourisme d'Arcachon - MA.AT - Esplanade Georges Pompidou - 22 boulevard général Leclerc – BP 151  
– 33311 ARCACHON CEDEX

<http://www.arcachon.fr>

Immatriculation ATOUT France : N° IM033110025

SIRET 439 504 960 00014 APE 8413Z

Tél. 00 33 5 56 22 47 51 – Mail : [reservation@arcachon.com](mailto:reservation@arcachon.com)